



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Amiens Boulogne

Question orale n° 1507

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement si la modernisation et l'électrification de la ligne ferroviaire Amiens-Boulogne, désormais intégrée dans le schéma européen de transport ferroviaire de fret, seront financées et entreprises dans le contrat de plan Etat-région Nord - Pas-de-Calais et dans le contrat de plan Etat-région Picardie 2000-2006. Il insiste sur la nécessité de favoriser par cette modernisation et cette électrification une réduction des pollutions liées aux transports routiers par camions et une croissance économique en provenance du développement des flux de la clientèle touristique entre Paris, la Côte d'Opale et la Grande-Bretagne.

Texte de la réponse

MODERNISATION DE LA LIGNE SNCF AMIENS-BOULOGNE

M. le président. Léonce Deprez a présenté une question, n° 1507, ainsi rédigée :

« M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement si la modernisation et l'électrification de la ligne ferroviaire Amiens-Boulogne, désormais intégrée dans le schéma européen de transport ferroviaire de fret, seront financées et entreprises dans le contrat de plan Etat-région Nord - Pas-de-Calais et dans le contrat de plan Etat-région Picardie 2000-2006. Il insiste sur la nécessité de favoriser par cette modernisation et cette électrification une réduction des pollutions liées aux transports routiers par camions et une croissance économique en provenance du développement des flux de la clientèle touristique entre Paris, la Côte d'Opale et la Grande-Bretagne. »

La parole est M. Léonce Deprez, pour exposer sa question.

M. Léonce Deprez. Voilà plus de dix ans que je me bats, comme député et au nom de l'ensemble des élus locaux du littoral Nord - Pas-de-Calais, pour relier ce littoral à plusieurs métropoles : Paris, Amiens, Londres et Bruxelles, en tirant tout le profit du tunnel sous la Manche.

Nous avons gagné la bataille de l'A 16, merveilleuse autoroute dont tout le monde reconnaît la qualité de l'environnement. Mais il nous reste à gagner la bataille du rail. M. Gayssot, dont vous êtes certainement la collaboratrice la plus écoutée, madame la secrétaire d'Etat au tourisme, a manifesté à maintes reprises devant l'Assemblée nationale son attachement au développement du rail et son souci de rééquilibrer les moyens de transport ferroviaires et routiers.

Cette bataille du rail, nous la menons depuis plusieurs années. Je coprésidé, avec une collègue de la région Picardie, l'association FER-ELEC, Flèche d'Opale et picarde. Il s'agit d'accélérer le processus de modernisation et d'électrification de la ligne Amiens-Boulogne, en prolongement de la ligne Paris-Amiens, dans les deux sens. Nous attendons avec impatience de connaître les décisions qui seront

prises.

La région Picardie, dans son contrat de plan Etat-région 2000-2006, a prévu d'y consacrer une somme très importante, de plus de 175 millions, et la région Nord - Pas-de-Calais a fait de gros efforts, comme le président Daniel Percheron l'a confirmé il y a quelques semaines. L'Etat est-il prêt à soutenir ces efforts ?

La région Nord - Pas-de-Calais, notamment, a prévu une innovation très importante, un TER-GV, et c'est son mérite d'investir, tant en études qu'en travaux, pour qu'on puisse, à partir de Lille, rejoindre Boulogne grâce au TGV et, à partir de Boulogne, rejoindre à grande vitesse Rang-du-Fliers puis Amiens, en passant par Etaples et le Touquet.

La modernisation de cette ligne et son électrification sont-elles considérées comme prioritaires par M. Gayssot ? Cela témoignerait de l'intérêt de ce dernier pour le littoral du Nord - Pas-de-Calais, qui a de grandes chances d'avenir en raison de sa situation géographique en Europe, mais dans la mesure où il sera doté des liaisons ferroviaires adéquates.

Les entretiens que j'ai eus avec les présidents de RFF et de la SNCF ainsi qu'avec les différentes autorités me conduisent à voir dans ce projet une priorité nationale. En effet, la ligne Boulogne-Amiens, débouchant du tunnel sous la Manche, s'insère dans le schéma transeuropéen de transport ferroviaire. Raison de plus pour ne pas manquer le rendez-vous. Cette ligne est un axe d'avenir. Elle permettra de rééquilibrer les modes de transport et de développer le fret ferroviaire, conformément à la volonté exprimée à maintes reprises par M. Gayssot.

Madame la secrétaire d'Etat, je sais que vous vous souciez du développement touristique de la région Nord - Pas-de-Calais et de la Côte d'Opale, que vous avez bien voulu honorer de votre présence. Le tourisme sur la côte d'Opale, en raison des grandes agglomérations qui l'entourent, peut se développer pendant les quatre saisons. Oui ou non, pouvons-nous espérer, dans le cadre du contrat de plan Etat-région 2000-2006, voir progresser la modernisation et l'électrification de cette ligne, dont l'intérêt est fondamental pour l'avenir de notre région ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat au tourisme.

Mme Michelle Demessine, *secrétaire d'Etat au tourisme*. Monsieur le député, mon collègue Jean-Claude Gayssot, retenu, comme je l'ai déjà dit, par une importante réunion dans les Alpes, m'a demandé de vous transmettre la réponse à votre question.

Les engagements de l'Etat pris dans le cadre des contrats de plan Etat-région ainsi que les orientations fixées par les schémas de services démontrent clairement la volonté du Gouvernement de s'appuyer sur le développement du transport ferroviaire pour conduire une politique des transports plus équilibrée entre les différents modes.

Cela constitue une vraie rupture avec les politiques antérieures, qui se sont traduites par la suppression de milliers de kilomètres de lignes, de centaines de gares et de plus de 6 000 emplois de cheminots par an pendant une douzaine d'années.

D'importants efforts budgétaires ont été consentis par le Gouvernement depuis 1997. Il est prévu d'investir 120 milliards de francs au cours de cette décennie pour que le rail puisse à nouveau jouer son rôle dans les transports de voyageurs comme de marchandises et dans le développement de l'économie touristique. L'Etat et les collectivités locales ont donc défini ensemble les nouveaux axes de développement du réseau, les objectifs à atteindre et les priorités à assurer.

En complément de la programmation de nombreux projets destinés à moderniser les infrastructures existantes, le contrat de plan 2000-2006 de la région Nord - Pas-de-Calais prévoit la conduite d'un certain

nombre d'études afin de mieux apprécier les besoins d'investissements futurs.

L'étude des conditions d'électrification de la ligne du littoral au sud de Boulogne a été envisagée dans ce cadre. Elle permettra en particulier de préciser les enjeux financiers liés à l'électrification de cette ligne et l'évolution des trafics sur cette partie du réseau. Sur la base de ces estimations, les différents partenaires au niveau régional pourront apprécier l'intérêt d'intégrer cette opération dans les contrats de plan Etat-région.

Ce projet d'électrification s'inscrit dans la perspective d'une modernisation progressive de l'itinéraire Calais-Amiens-Reims-Dijon, axe alternatif à l'artère Nord-Est, d'une part, et à la traversée de la région parisienne, d'autre part. A ce titre, le contrat de plan avec la région Picardie a retenu une première phase d'investissements sur les sections Amiens-Abbeville et Amiens-Tergnier.

L'électrification de la section Boulogne-Amiens constituerait une première étape de l'électrification totale de cet axe à plus long terme.

M. le président. La parole est à M. Léonce Deprez.

M. Léonce Deprez. Madame la secrétaire d'Etat, je suis sensible à la réponse de M. le ministre et je ne doute pas de sa volonté de donner suite à ces déclarations. Toutefois, je souhaite que vous portiez votre attention sur la nécessité d'aller au-delà des études et de passer aux travaux dans le cadre du contrat de plan Etat-région 2000-2006 ; on ne peut pas se permettre de perdre encore cinq ou six ans.

La région Nord - Pas-de-Calais et la région Picardie veulent toutes deux aller de l'avant et passer à la phase concrète dès le présent contrat de plan, en amorçant tout au moins ces travaux : d'abord la modernisation, ensuite l'électrification. Je vous demande donc d'être notre interprète - qui plus que vous aspire à une vie touristique plurisaisonnière ? - pour faire aboutir, dans l'intérêt du fret ferroviaire, du développement touristique et de la transformation de la vie économique de la région Nord - Pas-de-Calais cette liaison ferroviaire tant attendue par les populations.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1507

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5484

Réponse publiée le : 3 octobre 2001, page 5282

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er octobre 2001